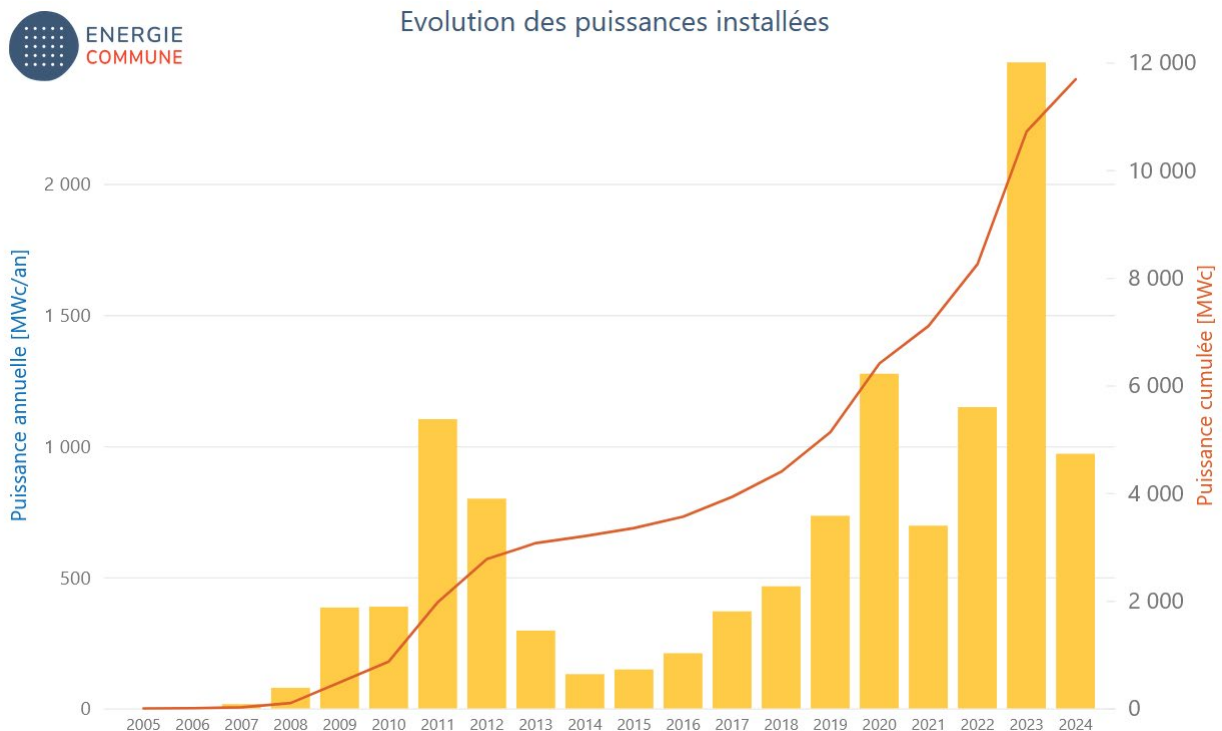


Bilan 2024 du secteur photovoltaïque en Belgique : Un cap symbolique atteint : 1 kWc par habitant !

La mise à jour des statistiques photovoltaïques belges met en lumière un tournant majeur : la Belgique rejoint le cercle restreint des pays dépassant 1 kWc par habitant. Cette avancée est portée par une année 2023 record, marquée par l'installation de 2,4 GWc. Toutefois, l'année 2024 affiche un net ralentissement, avec seulement 1 GWc installé.

Fin 2024, la Belgique compte donc 12 GWc de solaire photovoltaïque, permettant d'assurer 13% de la consommation annuelle actuelle d'électricité du territoire.

Le recul observé en 2024, attendu après l'élan marqué de 2023 dû à des incitations désormais supprimées en Flandre comme en Wallonie, s'avère toutefois bien plus prononcé en Wallonie, où le ralentissement du rythme d'équipement devient préoccupant.



<https://www.renouvelle.be/fr/faits-chiffres/observatoire-photovoltaïque/>

Un ralentissement marqué du secteur résidentiel

Habituellement moteur du photovoltaïque en Belgique, le secteur résidentiel a connu une chute spectaculaire en 2024 (-68 % par rapport à 2023), principalement due à :

- La fin des primes à l'installation en Flandre fin 2023.
- La suppression de la compensation en Wallonie, entraînant un effondrement des nouvelles installations.

Seule exception : Bruxelles, qui maintient une croissance stable grâce à son système de certificats verts et à des modèles innovants de partage d'électricité, notamment en copropriété.

Le secteur commercial et industriel résiste

Contrairement au segment résidentiel, les installations photovoltaïques dans le secteur commercial et industriel restent solides. Cette stabilité s'explique par :

- Un intérêt croissant des entreprises pour l'autoconsommation, face à des prix de l'électricité toujours élevés.
- L'anticipation des entreprises flamandes, qui se préparent à l'obligation d'équipement dès 2025.
- En Wallonie, une baisse modérée due aux tarifs de rachat moins attractifs et aux difficultés de raccordement des grandes installations.

Perspectives 2025 : un secteur à relancer en Wallonie

La Belgique figure désormais parmi les cinq pays européens ayant atteint le cap symbolique de 1 kWc par habitant. Mais ce sont essentiellement la Flandre et Bruxelles qui tirent la dynamique, tandis que la Wallonie accuse un retard alarmant : en 2024, un seul panneau sur dix y a été installé.

Pour respecter ses objectifs, la Wallonie devra ajouter environ **450 MWc par an jusqu'en 2030**. Cela implique des mesures ambitieuses :

- **Développer l'agrivoltaïsme**, qui pourrait représenter entre 100 et 200 MWc/an, selon le livre blanc sur le sujet.
- **Faciliter l'installation de solutions Plug & Play (balcons photovoltaïques)** avec un cadre sécurisé et accessible.
- **Équiper systématiquement les bâtiments publics** disposant d'une performance énergétique suffisante (écoles, logements sociaux, infrastructures communales...).

- **Instaurer une obligation d'équipement photovoltaïque** pour les gros consommateurs (comme en Flandre),
- **Instaurer une obligation d'installation d'ombrières solaires** sur les parkings d'une certaine dimension (comme en France).
- **Lever les blocages légaux, fiscaux et techniques du partage d'électricité**, notamment pour les entreprises, les pouvoirs publics et les copropriétés.

Energie Commune appelle à un engagement plus fort en faveur du photovoltaïque. **Alors que les coûts de la technologie sont aujourd'hui très compétitifs, l'Europe reste vulnérable aux fluctuations du marché de l'énergie, accentuées par le contexte géopolitique actuel. Il est temps d'agir !**